



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольствен
ная и
сельскохозяйств
енная
организация
Объединенных

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Sixième session

Rome, 14-18 mars 2011

Rapport sur les ateliers régionaux d'examen de projets de NIMP en 2010

Point 12.4 de l'ordre du jour provisoire

I. CONTEXTE

1. Le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) a apporté son appui et participé à des ateliers régionaux sur les projets de Normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) organisés en 2010 pour aider les pays, au sein de chaque région, à examiner les projets de NIMP et à préparer leurs observations nationales. Ces ateliers ont lieu depuis 2000, à raison, depuis trois ans, de sept ateliers par an couvrant l'ensemble des régions de la FAO, à l'exception de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord. Dans ces régions, l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP) et l'Organisation nord américaine pour la protection des plantes (NAPPO) prennent leurs propres dispositions pour l'examen des projets de normes.

2. Les pays ont souvent fait état de l'importance qu'ils attachaient à ces ateliers, qu'ils considèrent comme des occasions importantes d'échanger leurs points de vue nationaux sur les projets de NIMP. Les ateliers leur permettent de partager et de consolider les positions nationales et régionales sur les normes pendant la période de consultation des pays. Ils aident en outre les représentants des organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) à mieux comprendre les projets de NIMP.

3. Certaines régions ont eu des difficultés à obtenir des fonds pour la participation annuelle de représentants de pays en développement. Lorsqu'elle est en mesure de le faire, la CIPV finance des ateliers annuels dans les régions de la FAO, par alternance. Comme il est de plus en plus difficile de mobiliser des fonds pour cette activité, le Secrétariat a réduit, ces dernières années, le soutien direct qu'il apportait à l'organisation d'ateliers régionaux.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org

II. RÉGIONS

4. On trouvera ci-après une brève rétrospective des ateliers organisés dans chaque région:

Asie	Ces cinq dernières années, la République de Corée offre systématiquement une participation financière pour l'accueil de la réunion de consultation dans la région Asie. On ignore cependant si cette aide sera encore fournie en 2011, quoique certaines indications tendent à le confirmer.
Afrique	Une initiative UE/UA a financé les deux derniers ateliers régionaux annuels pour l'Afrique. Le projet se termine début 2011. Le Secrétariat n'a pas été informé des modalités de financement du ou des ateliers régionaux de 2011.
Caraïbes	La FAO a appuyé l'atelier des Caraïbes dans le cadre d'une lettre d'accord avec l'Organisation nord américaine pour la protection des plantes. L' <i>Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)</i> a participé à l'organisation et offert un financement supplémentaire. Le Secrétariat n'a pas été informé des modalités de financement de l'atelier régional de 2011.
Amérique latine	La FAO a soutenu l'atelier dans le cadre d'une lettre d'accord avec l'Organisation nord américaine pour la protection des plantes. L'IICA a participé à l'organisation et apporté un financement supplémentaire. Le Secrétariat n'a pas été informé des modalités de financement de l'atelier régional de 2011.
Proche-Orient	La CIPV et l'UE ont constitué les principales sources de financement de l'atelier du Proche-Orient. La FAO a fourni un financement supplémentaire. Le fonctionnaire régional de la FAO qui a apporté une contribution inestimable à l'organisation d'ateliers annuels et à la mobilisation de fonds a pris sa retraite. Son remplacement est attendu, mais il n'est pas certain que celui-ci se concrétisera à temps pour le prochain cycle d'ateliers régionaux. La CIPV n'a pas été informée des modalités de financement de l'atelier régional de 2011.
Langue russe	La CIPV a appuyé le deuxième atelier régional en langue russe, qui a eu lieu dans la Fédération de Russie en 2010. La réunion a été organisée par le bureau régional de la FAO pour l'Europe orientale avec l'appui de l'OEPP. Le Secrétariat n'a pas été informé des modalités de financement de l'atelier régional de 2011.
Pacifique	La CIPV a appuyé l'atelier régional du Pacifique avec des fonds apportés par l'UE. La Communauté du Pacifique (CPS) a organisé l'atelier et y a contribué grâce à un financement australien obtenu au titre du renforcement des capacités. Le Secrétariat n'a pas été informé des modalités de financement de l'atelier régional de 2011.

5. Bien que la CIPV encourage les régions à prendre en main l'organisation des ateliers au niveau régional et à en assurer le financement, elle s'est employée - et a réussi - à obtenir de l'UE un engagement résolu à soutenir deux ateliers régionaux par an à partir de 2011-13.

6. Au total, 191 représentants ont participé aux ateliers régionaux sur les projets de NIMP en 2010. On trouvera à la pièce jointe 1 un tableau des données concrètes relatives aux ateliers régionaux.

III. ÉVALUATION DES ATELIERS DE 2010

7. Afin d'évaluer les ateliers régionaux ayant bénéficié du soutien de la CIPV, le Secrétariat de la CIPV a adressé un questionnaire aux participants. Sur les 90 réponses reçues, 100 pour cent indiquaient que les ateliers avaient été profitables.

8. Les principaux points à retenir de ces évaluations sont les suivants:
- a) *Participation active: la plupart des participants (90 pour cent) ont estimé qu'ils avaient participé activement à l'atelier.*
 - b) *Faible quantité d'observations soumises – 35 pour cent seulement des pays représentés dans les ateliers ont transmis leurs commentaires sur les projets de NIMP. Le nombre total de pays ayant formulé des commentaires était moins élevé en 2010 qu'en 2009.*
 - c) *Décalage entre les réponses au questionnaire d'évaluation et le nombre de commentaires soumis – de nombreux pays dont les représentants ont indiqué, dans leur évaluation, qu'ils soumettraient des commentaires, ne l'avaient pas fait au 30 septembre 2010, la date limite.*
9. On trouvera à la pièce jointe 2 de plus amples informations sur les évaluations des ateliers.
10. Étant donné que le nombre d'observations reçues était inférieur aux prévisions, le Secrétariat de la CIPV a adressé un questionnaire de suivi aux ONPV et aux organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) participantes qui n'avaient pas fait part de leurs observations. Le questionnaire demandait les raisons pour lesquelles aucun commentaire n'avait été soumis, et invitait les pays à faire des suggestions pour améliorer les activités de suivi après les ateliers.
11. Quarante pays et une ORPV ont répondu. D'après les réponses reçues, certains pays n'ont pas envoyé leurs commentaires parce qu'ils pensaient que les commentaires préparés pendant les ateliers régionaux seraient automatiquement soumis en leur nom. Or, cela n'est pas le cas.
12. Le Secrétariat de la CIPV souhaite rappeler que, d'après les procédures actuellement en place pour l'établissement de normes, les commentaires préparés pendant les ateliers régionaux ne peuvent être acceptés comme observations de pays que s'ils sont présentés par l'intermédiaire du point de contact de la CIPV. De même, le Secrétariat ne considère pas les commentaires d'ORPV comme des observations de pays, à moins que le point de contact national de la CIPV ne lui demande officiellement d'accepter ces observations comme étant les siennes. L'ajout d'un nom de pays aux observations régionales ne peut être effectué que par une communication du point de contact national de la CIPV.
13. Le Secrétariat souhaite informer les membres que le Système d'observations en ligne, en cours d'élaboration, devrait faciliter la préparation et la compilation des observations de membres et permettre à ceux-ci de donner accès à leurs observations à d'autres membres. Une fois cet outil en place, les observations devraient pouvoir être intégrées directement dans le système pendant les ateliers régionaux.
14. La CMP est invitée à:
1. *Noter* que les ressources actuellement disponibles ne permettent pas d'organiser tous les ateliers régionaux prévus en 2011.
 2. *Encourager* les parties contractantes à contribuer au financement des ateliers ayant lieu dans leur région et à y participer.
 3. *Prendre note* des résultats de l'évaluation des ateliers régionaux tenus en 2010.
 4. *Noter* qu'en vertu des procédures actuellement en place pour l'établissement de normes, les observations rédigées pendant les ateliers régionaux d'examen des projets de NIMP ne sont pas considérées comme étant officielles, à moins qu'un État Membre ne demande au Secrétariat d'accepter ces observations comme étant les siennes.
 5. *Noter* que le Secrétariat ne considère pas les commentaires d'ORPV comme des observations de pays, à moins que le point de contact de la CIPV dans ce pays ne lui demande de considérer ces observations régionales comme étant les siennes.

6. *Noter* que l'ajout d'un nom de pays aux observations formulées par une ORPV ou dans le cadre d'un atelier ne peut être effectué que par une communication du point de contact national de la CIPV.

Pièce jointe 1: Données relatives aux ateliers régionaux d'examen de projets de NIMP en 2010

	<u>Région</u>	<u>Date et lieu</u>	<u>Statut du financement</u>	<u>Origine du financement</u>	<u>Nb de parties contractantes dans la région</u>	<u>Nb de Parties contractantes représentées</u>	<u>Nb de parties non contractantes représentées</u>	<u>Nb de Participants</u>	<u>Nb d'évaluations d'ateliers</u>	<u>Observations envoyées</u>	<u>Réponses au questionnaire de suivi</u>	<u>Coûts CIPV/FAO (USD)</u>
1	Afrique-anglo & francophone	9-13 août Zambie	Financement complet	PANSPSO/UA/BIRA	42	31	2	48	13	5	12	4648
2	Asie	6-10 Sept. Corée	Financement complet	République de Corée	20	16	0	25	4	5	5	0
3	Caraïbes	6-10 Sept. Trinité-et-Tobago	Financement complet FAO/IICA	FAO via NAPPO	14	13	0	24	7	8	2	26670
4	Langue russe – Pays baltes, CEI et Asie centrale	19-23 juillet Russie	Financement complet	UE	11	10	3	24	17	0	4	31197
5	Amérique latine	30 août-3 Sept. Costa Rica	Financement complet FAO/IICA	FAO via NAPPO	19	16	0	27	17	11	3	40638
6	Proche-Orient	5-8 juillet Égypte	Financement complet	UE FAO	16	12	0	16	6	3	5	26089
7	Pacifique	9-13 août Fidji	Financement complet	UE	13	12	3	27	17	5	7	47258
					135	110	8	191	81	37	38	176500

Pièce jointe 2: Évaluation des ateliers régionaux tenus en 2010

Tableau 1. Pertinence (moyenne des résultats, où 1 = peu pertinent et 5 = très pertinent)

Projet 1: Approches systémiques pour la gestion du risque phytosanitaire lié aux mouches des fruits	4,3
Projet 2: Présentation de nouveaux traitements à insérer dans la NIMP 15	3,9
Projet 3: Mesures intégrées pour la gestion des risques phytosanitaires liés au commerce international de végétaux destinés à la plantation	4,3
Projet 4: Traitement par irradiation contre <i>Ceratititis capitata</i> (Annexe à la NIMP 28)	3,6
Projet 5: Protocole de diagnostic pour le virus sharka du prunier	3,1

Tableau 2. Probabilité moyenne de mise en œuvre au niveau national (où 1 = très improbable, 5 = très probable)

Projet 1: Approches systémiques pour la gestion du risque phytosanitaire lié aux mouches des fruits	4,0
Projet 2: Présentation de nouveaux traitements à insérer dans la NIMP 15	3,4
Projet 3: Mesures intégrées pour la gestion des risques phytosanitaires liés au commerce international de végétaux destinés à la plantation	4,0
Projet 4: Traitement par irradiation contre <i>Ceratititis capitata</i> (Annexe à la NIMP 28)	2,7
Projet 5: Protocole de diagnostic pour le virus sharka du prunier	3,0

15. Les motifs de participation aux ateliers comprenaient: mieux comprendre les projets de normes et le processus d'établissement de normes (22 réponses), mieux comprendre comment appliquer les normes, échanger des informations et des données d'expérience (12 réponses), exprimer le point de vue national sur les projets de normes (5 réponses), participer au dialogue régional et parvenir à l'harmonisation (14 réponses), être conscient de l'importance d'une participation active aux activités de la CIPV et de l'importance des normes (14 réponses), remplir un rôle spécifique dans une réunion (par exemple en tant que représentant du Comité de normes, 14 réponses).

16. Quatre-vingt quatorze pour cent des réponses indiquaient que le matériel fourni lors des ateliers était utile, et 97 pour cent des répondants ont trouvé utiles les informations sur le processus de consultation des membres de la CIPV données lors de leur réunion régionale. En moyenne, les participants ont jugé les projets de normes « relativement pertinents » à « pertinents » (moyenne supérieure à 3, voir le Tableau 1). Les notes attribuées à la « probabilité de mise en œuvre » tendaient à être inférieures (entre 2,8 et 4, Tableau 2).

17. Seulement 68 des pays ont indiqué que leur ONPV soumettrait des observations sur les projets de normes, tandis que 26 pour cent ignoraient si elle le ferait. Sur les pays ayant répondu qu'ils ne formuleraient pas d'observations, seuls deux ont précisé pourquoi (à savoir qu'ils seraient plus actifs à l'avenir et qu'ils n'avaient pas assez de temps).

18. Sur les 40 pays et une ORPV qui ont répondu au questionnaire de suivi du Secrétariat, plus de la moitié ont indiqué qu'après l'atelier régional, ils avaient mené au niveau national des activités pour partager les informations et les connaissances relatives aux projets de NIMP (55 pour cent ont organisé une réunion d'information avec les parties prenantes concernées et 58 pour cent ont rédigé un rapport, qu'ils ont communiqué aux acteurs concernés). Plus de la moitié (56 pour cent) des pays interrogés ont indiqué qu'ils n'avaient pas formulé d'observations parce qu'ils n'avaient « rien à ajouter à celles présentées par leur Organisation régionale de la

protection des plantes ». Les ORPV de ces pays n'ont formulé des observations que dans 3 cas (sur 21 au total). Les autres ont répondu qu'ils n'avaient pas formulé d'observations parce que les procédures étaient peu claires (1 réponse), le point de contact n'avait pas été disponible ou en mesure de soumettre les observations (3 réponses), l'ONPV ne trouvait rien à redire sur les projets tels que présentés (5 réponses) ou ils n'avaient pas disposé de suffisamment de temps ou d'occasions pour en débattre au niveau national (7 réponses). Aucune ONPV n'a répondu qu'elle n'avait pas soumis d'observations parce que les projets ne leur paraissaient pas pertinents.

19. Plusieurs pays ont répondu qu'il n'était pas nécessaire d'apporter des changements aux ateliers; d'autres ont indiqué qu'ils avaient besoin de plus de temps (avant, pendant et après l'atelier) pour préparer leurs observations, que le rôle des ONPV et des ORPV devait être clarifié et renforcé, que les ateliers devaient être mieux préparés et que les projets devaient être communiqués plus tôt dans toutes les langues (ils sont consultables chaque année à partir du 20 juin).